

SOCIÉTÉ SANTÉ EN FRANÇAIS INC.

31 MARS 2020

SOCIÉTÉ SANTÉ EN FRANÇAIS INC.

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
États financiers	
Rapport de l'auditeur indépendant	1
État des résultats	3
État de l'évolution de l'actif net	4
État de la situation financière	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7
Information financière supplémentaire (non auditée)	
État des résultats détaillé par projet	11

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
Société Santé en français Inc.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société Santé en français Inc. (la « Société »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2020, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 mars 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations financières à la page 12, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états financiers.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)
Le 8 juin 2020

SOCIÉTÉ SANTÉ EN FRANÇAIS INC.

ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020

3

	2020	2019
PRODUITS		
Contributions gouvernementales		
Contributions de Santé Canada		
- Appui au réseautage	4 840 000 \$	4 620 000 \$
- L'amélioration de la santé des communautés	1 358 896	1 025 523
- Le développement et la diffusion des connaissances	1 289 000	150 500
- L'intégration des ressources humaines en santé	685 514	593 725
Contributions de l'Agence de la santé publique du Canada		
- Petite enfance en santé (PES)	1 513 186	-
Autonomes	50 173	46 692
	9 736 769	6 436 440
CHARGES		
Personnel (salaires, avantages sociaux et consultants)	1 109 709	1 146 866
Déplacements et hébergement	240 492	212 233
Loyer et services publics	47 245	45 061
Mesure de rendement, diffusion, recherche et évaluation	43 388	34 070
Autres	30 295	30 158
Matériel, fournitures et équipement	23 505	26 030
Amortissement des immobilisations	11 454	12 438
	1 506 088	1 506 856
CONTRIBUTIONS AUX RÉSEAUX ET AUX PROMOTEURS	8 228 340	4 937 567
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	2 341 \$	(7 983) \$

SOCIÉTÉ SANTÉ EN FRANÇAIS INC.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020

4

	Non affecté	Investis en immobilisations	Réserve pour éventualités	2020 Total	2019 Total
SOLDE AU DÉBUT	4 665 \$	32 627 \$	105 078 \$	142 370 \$	150 353 \$
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	13 795	(11 454)	-	2 341	(7 983)
Investissement en immobilisations	(13 043)	13 043	-	-	-
SOLDE À LA FIN	5 417 \$	34 216 \$	105 078 \$	144 711 \$	142 370 \$

SOCIÉTÉ SANTÉ EN FRANÇAIS INC.


ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

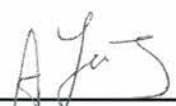
31 MARS 2020

5

	2020	2019
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	244 301 \$	170 652 \$
Débiteurs (note 3)	12 254	15 054
Contributions à recevoir - Agence de la santé publique du Canada (ASPC)	32 686	-
Versements à récupérer des réseaux et des promoteurs	23 790	30 252
Contributions payées d'avance à des réseaux et des promoteurs	112 143	-
Frais payés d'avance	6 334	7 477
	431 508	223 435
IMMOBILISATIONS (note 4)	34 216	32 627
	465 724 \$	256 062 \$
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs et frais courus	153 293 \$	83 440 \$
Contributions à payer à des réseaux et des promoteurs	19 130	-
Contributions à remettre à Santé Canada	-	30 252
Contributions reportées (note 6)	148 590	-
	321 013	113 692
ACTIF NET		
Non affecté	5 417	4 665
Investis en immobilisations	34 216	32 627
Affectations internes		
- Réserve pour éventualités	105 078	105 078
	144 711	142 370
	465 724 \$	256 062 \$

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

 , administrateur

 , administrateur

SOCIÉTÉ SANTÉ EN FRANÇAIS INC.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020

6

	2020	2019
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	2 341 \$	(7 983) \$
Ajustement pour :		
Amortissement des immobilisations	11 454	12 438
	13 795	4 455
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement :		
Débiteurs	2 800	20 500
Contributions à recevoir - Agence de la santé publique du Canada (ASPC)	(32 686)	-
Versements à récupérer des réseaux et des promoteurs	6 462	(26 511)
Contributions payées d'avance à des réseaux et des promoteurs	(112 143)	-
Frais payés d'avance	1 143	(1 999)
Créditeurs et frais courus	69 853	(4 276)
Contributions à payer aux réseaux et aux promoteurs	19 130	-
Contributions à remettre à Santé Canada	(30 252)	30 252
Contributions reportées	148 590	-
	72 897	17 966
	86 692	22 421
ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations	(13 043)	(4 790)
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
	73 649	17 631
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT		
	170 652	153 021
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN		
	244 301 \$	170 652 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Société, un organisme sans but lucratif constitué en vertu de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif. La Société est un regroupement de réseaux régionaux, provinciaux, territoriaux et nationaux qui s'engage à promouvoir le développement de la santé en français pour les communautés francophones et acadiennes en situation minoritaire au Canada. La Société est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu, et à ce titre, est exonérée d'impôt sur le revenu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

La Société applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers selon les NCOSBL exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. La principale estimation porte sur la durée de vie utile des immobilisations aux fins de l'amortissement.

Constatation des produits

La Société comptabilise les contributions selon la méthode du report. Les contributions affectées sont constatées à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les produits autonomes représentent principalement le recouvrement des taxes de vente. Le recouvrement est comptabilisé sur une base d'exercice.

Apport à recevoir

Un apport à recevoir est comptabilisé en actif lorsque le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la réception finale du montant est raisonnablement assurée.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

La Société évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des débiteurs, des contributions à recevoir et des versements à récupérer des réseaux et des promoteurs.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et frais courus, des contributions à payer à des réseaux et des promoteurs et des contributions à remettre à Santé Canada.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications d'une possible dépréciation. La Société détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif financier. Si c'est le cas, elle réduit la valeur comptable de l'actif à la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'actif ou au prix qu'elle pourrait obtenir de la vente de l'actif à la date de clôture selon le plus élevé des deux montants. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont présentés en ajustement de la valeur comptable de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument en vertu de la méthode linéaire.

Services reçus à titre bénévole

La Société ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'elle reçoit de nombreux bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures considérable. En raison de la complexité inhérente à la compilation de ces heures et à la détermination de leur juste valeur, les services reçus à titre bénévole ne sont pas constatés dans les états financiers de la Société.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux annuels indiqués ci-dessous :

Équipement informatique	30 %
Équipement de bureau	20 %

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Société consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes peuvent fluctuer entre le positif et le négatif.

SOCIÉTÉ SANTÉ EN FRANÇAIS INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2020

9

3. DÉBITEURS

	2020	2019
Comptes clients	- \$	4 588 \$
Sommes à recevoir de l'État	12 254	10 466
	12 254 \$	15 054 \$

4. IMMOBILISATIONS

	Coût	Amortissement cumulé	2020	2019
Équipement informatique	91 579 \$	59 688 \$	31 891 \$	29 720 \$
Équipement de bureau	20 982	18 657	2 325	2 907
	112 561 \$	78 345 \$	34 216 \$	32 627 \$

5. EMPRUNT BANCAIRE

La Société dispose d'une marge de crédit autorisée de 250 000 \$ renouvelable annuellement, au taux préférentiel plus 3 %. Cette marge de crédit est garantie par une convention de sûreté générale. Au 31 mars 2019 et au 31 mars 2020, la marge de crédit est inutilisée.

6. CONTRIBUTIONS REPORTÉES

Les contributions reportées représentent des sommes reçues pour des activités devant se poursuivre au cours des prochains exercices et se détaillent comme suit :

	2020	2019
Solde au début	- \$	- \$
Plus : montant octroyé au cours de l'exercice	9 835 186	-
Moins : montant constaté à titre de produits de l'exercice	9 686 596	-
Solde à la fin	148 590 \$	- \$

Les contributions reportées en fin d'exercice de Santé Canada se rapportent aux projets suivants :

	2020	2019
Le développement et la diffusion des connaissances	75 000 \$	- \$
L'amélioration de la santé des communautés	73 590	-
	148 590 \$	- \$

7. AFFECTATIONS INTERNES

Investis en immobilisations

La Société a créé cette réserve pour regrouper les activités liées aux immobilisations.

Réserve pour éventualités

La Société a créé la Réserve pour éventualités afin de pouvoir faire face à des événements imprévus ou à des urgences au sein de la Société. Plus particulièrement, la Société souhaite capitaliser un montant égal à environ six mois de charges d'exploitation dans une situation où elle serait dans l'obligation de changer son modèle d'affaires ou qu'elle subirait une diminution importante de ses revenus.

8. DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

La Société est dépendante de Santé Canada pour la quasi-totalité de son financement et de ses produits.

9. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Les engagements pris par la Société en vertu de baux et autres contrats auprès de fournisseurs totalisent 340 414 \$ et les versements à effectuer au cours des quatre prochains exercices sont les suivants :

2021	119 253 \$
2022	103 517 \$
2023	113 536 \$
2024	4 108 \$

10. ÉVENTUALITÉS

Montants octroyés en vertu d'ententes de projets

Dans le cours normal de ses activités, la Société signe des ententes en vertu desquelles des montants lui sont octroyés pour l'exécution de projets qui sont assujettis à des restrictions qui régissent l'utilisation des fonds. Santé Canada ainsi que l'Agence de la santé publique du Canada peuvent effectuer une vérification des registres comptables de la Société pour s'assurer du respect de ces modalités. Dans l'éventualité où des montants pourraient faire l'objet de remboursements aux bailleurs de fonds, les ajustements nécessaires seront affectés à l'exercice au cours duquel ils seront constatés.

SOCIÉTÉ SANTÉ EN FRANÇAIS INC.

INFORMATION FINANCIÈRE SUPPLÉMENTAIRE

ÉTAT DES RÉSULTATS DÉTAILLÉ PAR PROJET

31 MARS 2020

(non auditée)

11

	Appui au réseautage	L'amélioration de la santé des communautés	L'intégration des ressources humaines en santé	Le développement et la diffusion des connaissances	Petite enfance en santé (PES)	Fonds spécifiques	Provenant d'autres sources	Investis en immobilisations	2020	2019
Produits										
Contributions de Santé Canada	4 840 000 \$	1 358 896 \$	685 514 \$	1 289 000 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	8 173 410 \$	6 389 748 \$
Contributions de l'Agence de la santé publique du Canada	-	-	-	-	1 513 186	-	-	-	1 513 186	-
Autonomes	-	-	-	-	-	-	50 173	-	50 173	46 692
	4 840 000	1 358 896	685 514	1 289 000	1 513 186	-	50 173	-	9 736 769	6 436 440
Charges										
Personnel (salaires, avantages sociaux et consultants)	909 235	6 456	-	28 000	129 085	-	36 933	-	1 109 709	1 146 866
Déplacements et hébergement	177 300	-	-	-	56 576	-	6 616	-	240 492	212 233
Loyer et services publics	47 245	-	-	-	-	-	-	-	47 245	45 061
Mesure de rendement, diffusion, recherche et évaluation	22 600	-	-	-	20 788	-	-	-	43 388	34 070
Autres	24 423	-	-	-	-	-	5 872	-	30 295	30 158
Matériel, fournitures et équipements	33 997	-	-	-	2 551	-	-	(13 043)	23 505	26 030
Amortissement des immobilisations	-	-	-	-	-	-	-	11 454	11 454	12 438
	1 214 800	6 456	-	28 000	209 000	-	49 421	(1 589)	1 506 088	1 506 856
Contributions aux réseaux et aux promoteurs	3 625 200	1 352 440	685 514	1 261 000	1 304 186	-	-	-	8 228 340	4 937 567
	4 840 000	1 358 896	685 514	1 289 000	1 513 186	-	49 421	(1 589)	9 734 428	6 444 423
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES										
PRODUITS PAR RAPPORT										
AUX CHARGES	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	752 \$	1 589 \$	2 341 \$	(7 983) \$